



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 29 février 2024 à 20h30

Convocation du 20.02.2024

**Objet :**

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)
3. Délibération du tarif Espace Culturel pour les associations occasionnelles
4. Délibération ONF pour l'éclaircissement des parcelles 7 et 8
5. Délibération pour les cartes avantages jeunes
6. Passage à la fibre : différentes propositions à étudier
7. Délibération pour la vente de la parcelle A89 à la SCI En Forêt de Fresse
8. Délibération pour l'extension du réseau électrique Rue de la Fresse
9. Délibération pour l'aménagement de la Rue de la Fresse
10. Questions diverses

Etant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard AUTHIER, Maire.

Etaient présents : G. AUTHIER, J. SCHNEITER, J. ROUGET, J. GUYARD, C. GOYDADIN, : D. BEYNEL, A-L. CHAUVIN, C. CHAILLOT, R. MELET.

Excusés : M. GILABERTE-LOPEZ, E. BOILLAT.

Non excusés : A. BROCARD, A. AUCOIN, M. ROSSET.

M. BEYNEL Didier a été désigné secrétaire de séance.

**1. Approbation du compte-rendu précédent**

Le procès-verbal précédent est approuvé à l'unanimité. Aucune remarque n'est prononcée.

**2. Présentation du PADD**

A la demande de la Communauté de Communes, nous devons présenter le PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Ce projet détermine les conditions permettant d'assurer dans le respect des objectifs du développement durable. Il est disponible en Mairie pour consultation.

**3. Délibération du tarif Espace Culturel pour les associations occasionnelles**

La salle est de plus en plus souvent louée le week-end par des associations pour des manifestations. Nous n'avons pas défini de tarifs. Il est proposé d'appliquer le tarif habitant de la Commune. Le Conseil municipal accepte la proposition.

**4. Délibération ONF pour éclaircissement des parcelles 7 et 8.**

Les parcelles 7 et 8 doivent être « nettoyées » et l'ONF nous demande donc une délibération. Mr Schneiter nous informe également que l'ONF ne souhaite plus couper car les scieries sont déjà envahies de bois vert. Le nettoyage des parcelles 3 et 7 sera effectuée par l'ONF et Mr Maraux. Un devis à l'entreprise Jacquet va être demandé pour préparer une place à bois et enfin il faudra ramasser les plastiques de protection dans la parcelle 9.

#### **5. Décision pour les cartes avantages jeunes**

La Commune offre à ses jeunes de 4 à 19 ans la carte avantage jeune chaque année. Et la prochaine saison 2024-2025 arrive. Le Conseil Municipal décide de renouveler l'offre de la carte pour les personnes inscrites au préalable.

#### **6. Passage à la fibre : différentes propositions**

Nous avons 3 devis différents : notre fournisseur actuel, Synapse (sous filiale d'orange) et Bouygues Télécom. Il a été difficile d'obtenir les mêmes conditions partout mais les prix sont semblables. Par contre, tous proposent la carte Sim de secours dans le routeur afin de ne jamais en « en panne ». Mais cela a un coût de 17€ mensuel. Après discussion, il a été décidé de rester chez notre fournisseur actuel à condition de négocier le contrat de maintenance.

#### **7. Délibération pour la vente de la parcelle A89 à la SCI En forêt de Fresse.**

Afin de pouvoir signer l'acte de vente, le notaire nous a demandé de refaire une délibération en précisant bien toutes les informations de la SCI et le prix de vente.

#### **8. Délibération pour l'extension du réseau électrique Rue de la Fresse.**

L'agrandissement de l'Ehpad L'Eclaircie nous oblige à renforcer notre réseau électrique. La Commune a décidé de travailler avec le SIDEC et donc celui-ci nous demande de délibérer pour acceptation de leur proposition (coût des travaux à notre charge 100 170 €).

#### **9. Délibération pour l'aménagement Rue de la Fresse**

Toujours dans l'optique d'améliorer la circulation et la sécurité des piétons Rue de la Fresse, La Commune a décidé de réaménager la Rue en travaillant avec le SIDEC (vu que le projet complète le renforcement du réseau dû à l'extension de l'Ehpad). Nous devons donc signer la maîtrise d'œuvre du SIDEC.

#### **10. Questions diverses**

Le feu comportemental beugue souvent et certains le trouve long pour passer au vert. De nouveaux réglages vont être effectués.

Le Sictom nous informe au compte-goutte des avancées de livraison pour les moloks.

La question d'une application (Intramuros ou panneau pocket) se pose concernant la diffusion d'informations.

Les bornes incendie vont devoir être reconstruites pour leur débit car le dernier contrôle date de 2019 et se fait généralement tous les 2 ans. Un devis sera demandé.

La séance est levée à 22h40.

Didier BEYNEL

Secrétaire de séance

Gérard AUTHIER

Le Maire

